



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGAUFP-DGAUFP-DRPDGAUFP (42104)

Acte d'engagement

(A.E)

**Dispositifs techniques pour la sécurisation
des sites vacants du patrimoine de la Ville de
Marseille**

Numéro de la consultation : 2020_42104_0054

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)....	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
1.4 Code CPV.....	3
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	8
Article 3 - OBJET.....	9
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	9
4.1 Forme du prix.....	9
4.2 Montant.....	9
4.3 Sous traitance.....	10
Article 5 - AVANCE.....	11
Article 6 - DUREE.....	11
Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES.....	11
Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	11
Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	12
SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	12

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

Numéro du marché :

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique.

Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

Nature des prestations : Services

1.2 Pouvoir adjudicateur

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Eric MERY, Conseiller Municipal délégué en charge de la stratégie patrimoniale, la valorisation et la protection du patrimoine municipal et les édifices culturels,
Habilité à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature de la Maire de Marseille n° 2020_02023_VDM du 11 septembre 2020

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : Le Directeur des Ressources Partagées de la Direction Générale Adjointe à l'Urbanisme au Foncier et au Patrimoine

Service responsable de l'exécution du marché : Service Gestion Immobilière et Patrimoniale

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire : fonctionnement

1.4 Code CPV

45233292 - installation de dispositifs de sécurité

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	
N° TVA intracommunautaire : (pour les candidats européens sans établissement en France)	

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- 1er co-contractant : **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

Dispositifs techniques pour la sécurisation des sites vacants du patrimoine de la Ville de Marseille

Le marché consiste en des prestations temporaires et ponctuelles, de pose en location-maintenance, et dépose de : portes blindées ; panneaux métalliques ; panneaux translucides ; centrales d'alarme mobile sans fil ; et autres divers dispositifs de sécurisation. Ces dispositifs ont vocation à être installés sur les biens immobiliers communaux vacants.

L'objectif en est la prévention de l'intrusion des immeubles.

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE

4.1 Forme du prix

Le marché sera traité à prix unitaires.

4.2 Montant

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes , les valeurs données ci-après sont données sur une période de 2 ans :

- montant minimum : 20 000,00 € HT
- montant maximum : 105 000,00 € HT

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans :
l'annexe au présent marché intitulée "bordereau des prix unitaires" (BPU).

Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : € HT

En chiffres : € TTC

En lettres :

.....

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

Je note que le marché ne comporte pas d'avance.

Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit :

Le marché public est conclu pour une durée de : 2 an(s)

Le marché est reconductible par période 2 ans, dans la limite de 1 reconduction.

La reconduction du marché se fera de manière **tacite**.

En cas de décision de **non** reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard **3** mois avant la fin de la durée de validité du marché.
Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP du présent marché.

Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES

sans objet

Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de : 3 mois.

Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

Signature du candidat, précédée des nom, prénom et qualité du signataire

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

Pour la Maire et par délégation

Eric MERY

Conseiller Municipal délégué

en charge de la stratégie patrimoniale,

la valorisation et la protection du patrimoine municipal

et les édifices cultu

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la
consultation :

Prestations
concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code)
ou IBAN (international bank account number)